



COMPTE-RENDU DU BUREAU DU CONSEIL DE QUARTIER RABIÈRE MARDI 10 DÉCEMBRE 2024

Début de la réunion : 19h30

Nombre de présents : 16

Le bureau de quartier Rabière s'est tenu afin d'aborder les points suivants :

- Retour sur le compte-rendu du bureau précédent.
- Présentation des différentes déambulations faites par les Commissions.
- Présentation du réseau cyclable métropolitain VELIVAL par Monsieur Lionel AUDIGER, Adjoint délégué à la Voirie, aux Transports et Mobilités et à la Gestion des Fluides.
- Questions diverses.

1. RETOUR DES SERVICES SUR LES DIVERSES DEMANDES DU PRÉCÉDENT BUREAU :

- Carrefour de la rue de la Douzillère avec la rue des Hirondelles :

Objet de la demande	Demande du bureau	Réponse des services
<i>Problème de synchronisation de feux tricolores</i>	Réduire la durée du feu rouge pour les véhicules circulant sur la rue de la Douzillère.	Remarque prise en compte, un échange sera mené à ce sujet avec le prestataire du service VOIRIE : Eiffage.

- Rue Saint Léger (du Boulevard Jean Jaurès jusqu'à la rue Lavoisier) :

Objet de la demande	Demande du bureau	Réponse des services
<i>Absence de réfection des trottoirs</i>	Quels sont les raisons de l'absence de travaux ?	Le projet sera présenté à un arbitrage budgétaire

- Rue Léo Lagrange (devant l'immeuble n°2 et en face de la piscine Bull d'O) :

Objet de la demande	Demande du bureau	Réponse des services
<i>Effacement de marquages au sol</i>	Renouveler les marquages au sol pour garantir l'accès aux secours.	Remarque prise en compte, la reprise des marquages au sol sera intégrée à la planification des services.

- 10 rue Philibert Delorme (autour du bâtiment « LA JOLIETTE ») :

Objet de la demande	Demande du bureau	Réponse des services
<i>Clarification sur l'entretien des espaces verts autour du bâtiment.</i>	Qui entretient les espaces verts autour du bâtiment ? Est-ce la ville ou la copropriété ?	Les espaces verts autour du bâtiment sont entretenus par la Ville sauf les espaces en pied de bâtiment dont l'entretien revient au bailleur.

- Derrière la Maison de l'Environnement dans le Parc de la Rabière :

Objet de la demande	Demande du bureau	Réponse des services
<i>Vidéosurveillance Parc de la Rabière.</i>	Demande de mise en place de caméra vidéo-surveillance car des plantes y sont volées.	Demande transmise au service.

2. PRÉSENTATION DES DÉAMBULATIONS FAITES PAR LES COMMISSIONS

Participants de la déambulation :

- M. BURAUD Jacky - M. CANADELL Serge - M. DEBOUET Jean-Paul - M. JARLIER Daniel
- M. LAFOND Denis - Mme RONDET Fabienne - M. ROUZIER Robert

Observations générales :

- ❖ **Effacement généralisé** : Les marquages au sol (pistes cyclables et pictogrammes cyclistes) sont en grande partie effacés ou partiellement visibles.
- ❖ **Dégradations** : Plusieurs zones sont endommagées suite à des travaux de réfection (notamment pour l'alimentation en eau potable), laissant des gravillons et un revêtement inadéquat.
- ❖ **Absences de jonctions** : Plusieurs zones manquent de continuité dans les aménagements cyclables, rendant la circulation difficile et peu sécurisée.

Secteurs principaux étudiés :

1) Boulevard Jean Jaurès

- Les marquages des pistes cyclables sont fortement dégradés sur l'ensemble du Boulevard.
- Présence de gravillons et de débris (huile, carreaux de verre).
- Absence ou effacement des pictogrammes entre plusieurs intersections clés.
- Les bandes cyclables autour des giratoires (exemple : Giratoire Verdun) présentent des discontinuités majeures.

2) Rue de la Douillère

- Pistes cyclables partiellement effacées, notamment près des immeubles et des établissements tels que le cabinet médical.
- Absence de jonctions avec d'autres voies.
- État dégradé ou inexistant pour les pictogrammes sur de longues sections.

3) Rue de Verdun

- Marquages effacés sur plusieurs tronçons.
- Manque de jonctions aux intersections avec des rues adjacentes (exemple : Rue Fleming, rue Jacques Poirrier).
- Secteur autour du pont périphérique jugé en meilleur état.

4) Rue de la Rabière

- Absence totale de marquage pour la piste cyclable sur certains tronçons.
- Manque de signalisation spécifique pour la sécurité des cyclistes et piétons près du cimetière.

5) Rue Lavoisier

- Pistes cyclables sur trottoir en état moyen avec des sections partiellement effacées.
- Zones autour du rond-point et des intersections (exemple : Rue Saint-Léger) partiellement affectées.

6) Rue de la Rotière et rue Jacques Poirrier

- Absence de marquage ou de pistes cyclables dédiées, ce qui rend ces voies peu adaptées aux cyclistes.

Points critiques identifiés :

- **Absence de continuité** des aménagements cyclables sur les grands axes.
- **Effacement des pictogrammes cyclistes**, limitant la visibilité et la sécurité.
- **Dégradations dues aux travaux publics**, non réparées de manière adéquate.
- **Discontinuités au niveau des intersections et giratoires**, augmentant les risques pour les usagers.

Suggestion et demande de mise en œuvre de la commission :

- Réaliser une remise en état des marquages cyclables sur l'ensemble des secteurs mentionnés.
- Garantir une continuité des pistes et bandes cyclables, notamment aux intersections et giratoires.
- Assurer un entretien régulier pour éviter les dégradations dues aux travaux et autres facteurs (gravillons, huile, etc.).
- Renforcer la signalisation pour améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons.

3. PRÉSENTATION DU RÉSEAU CYCLABLE MÉTROPOLITAIN « VELIVAL »

Points à retenir concernant la Ville de Joué-lès-Tours

1) *Position dans le réseau « VELIVAL »*

La Ville de Joué-lès-Tours est un point stratégique de l'itinéraire 4 du réseau VÉLIVAL (Saint-Avertin « - » Druyes), améliorant la connectivité avec la ville de Tours et les communes voisines.

2) *Aménagement cyclables prévus :*

- **Boulevard des Bretonnières** : Aménagements en cours pour créer des infrastructures cyclables adaptées et sécurisées.
- **Itinéraire 4** : Des travaux visant à connecter la ville de Joué-lès-Tours aux autres communes en renforçant la sécurité des trajets cyclistes.

3) *Phase de déploiement actuelle :*

Dans la première phase de déploiement (2024-2026), la ville de Joué-lès-Tours bénéficie d'aménagements cyclables améliorés pour développer des infrastructures dédiées aux cyclistes.

4) *Objectifs des aménagements :*

- **Mobilité douce** : Développement d'alternatives à la voiture pour favoriser les déplacements à vélo.
- **Accessibilité et sécurité** : Assurer des trajets sécurisés et accessibles pour les cyclistes, qu'ils soient quotidiens, touristiques ou de loisirs.

5) *Suivi des travaux et informations pratiques :*

- **Carte interactive** : La carte du réseau VELIVAL permet de suivre l'évolution des travaux et les itinéraires à Joué-lès-Tours.
- **Contact** : Les habitants peuvent contacter l'équipe du projet sur l'adresse mail suivante (contact-velival@tours-metropole.fr) pour plus de renseignements.

6) *Impact pour les habitants :*

Les aménagements visent à offrir une meilleure qualité de vie, avec des trajets plus sûrs et accessibles pour les cyclistes, tout en, soutenant une mobilité durable.

4. POINTS ET QUESTIONS DIVERSES

- Parking rue Fleming : Est-il possible d'installer une poubelle et des bornes à déjections canines ?

Réponse : la borne a été installée.

- Rue de la Douzillère (résidence TRIDENT) : Est-il possible de vider les corbeilles de propreté ?

Réponse : Le service Propreté métropolitain intervient régulièrement

- Rue de Verdun : Est-il possible de ramasser les feuilles sur cette rue de manière régulière ?

Réponse : La balayeuse passe tous les vendredis rue de Verdun.

- Place supérette Carrefour City : Est-ce qu'un aménagement de cette place est envisageable ?

Réponse → Un réaménagement de cette place est prévu.

CONCLUSION :

Le Conseil bureau de quartier reste à l'écoute des habitants pour l'amélioration continue du cadre de vie, en étroite collaboration avec les services municipaux de la Ville pour assurer la sécurité et le bien-être de tous. Les prochaines réunions seront déterminantes pour la préparation des projets des prochaines années dès 2025.

INFORMATION : Plénière du quartier Rabière le **mardi 28 janvier à 19 h** à l'Espace Tremplin – Salle Abderazak Houmi